

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## FEVRIER 2011

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

Mesdames, Messieurs,

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi Fermé Fermé  
Mardi 8h30 – 12h Fermé  
Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Vendredi 8h30 – 12h Fermé  
Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Mardi Fermé Fermé  
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h  
Samedi 8h – 14h 16h – 1h  
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30  
Mercredi 9h – 12h et 14h - 18h  
Vendredi Ecole 10h – 12h

### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé  
Tous les jours  
7h à 14h et 16h à 19h30  
Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86  
Lundi 7h – 15h 18h – 20h  
Mardi 7h – 15h 18h – 22h  
Mercredi 7h – 15h Fermé  
Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h  
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h  
Samedi 8h – 15h 18h – 23h  
Dimanche Fermé 18h – 23h  
Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
Paella 2<sup>eme</sup> samedi du mois

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64  
Lundi et jeudi  
10h - 12h et 14h – 18h  
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h  
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

Le discours de début d'année est un exercice délicat. La réflexion mûrit en décembre et peut évoluer aussitôt après la présentation. Les idées et développements qui sont présentés sont sujets à certaines interprétations imprévues. Les oublis apparaissent après coup évidents. Le parfait tant recherché n'est donc pas atteignable ?

Les oublis :

La mise en place de séance de lecture le mercredi en début d'après midi aurait dû être abordé. C'est une action de la municipalité très importante. Nous remercions vivement les bénévoles qui consacrent du temps aux enfants (Colette Jégonday, Geneviève Jéhanno, Sophie Josse, Denise Le Guilloux, Marie-Thérèse Laudrin). Les parents peu attirés par l'univers des livres devraient faire profiter leurs enfants de ce loisir. La présence régulière et nombreuse des enfants serait le plus beau remerciement de l'engagement des lectrices.

J'ai fait une erreur en stockant la terre excédentaire lors de l'aménagement du lotissement Koarheg sur le site de la Fontaine. La surface disponible pour accumuler les gravats et déchets verts de la commune est insuffisante. De plus, cette masse devait être rapidement affectée dans mon esprit aux espaces verts du lotissement. Une gestion stricte de la trésorerie du lotissement m'a incité à ne pas relancer le paysagiste. Pour éviter des coûts inutiles de transfert, le tertre a été proposé au Syndicat Mixte de la Vallée du Blavet pour l'opération Breizh Bocage. Les travaux de création de talus ou billon sont envisagés fin 2011. Je vous demande encore un peu de patience.

Les interprétations :

Prendre les informations à la source et vérifier son sentiment est la meilleure solution pour tout le monde. La municipalité est à la disposition des personnes pour présenter les projets des associations et éclaircir les zones d'ombres. Nous éviterons ainsi des théories vaines et inutiles. Pensons tous à l'objectif de nos actions.

Les évolutions :

Le dossier de la fibre optique avance finalement à grand pas. Les travaux vont démarrer la semaine prochaine le 7 février. Un compromis entre France Télécom et le Conseil Général du Morbihan a réparti le surcoût objet du litige à 50/50. Une étape importante est franchie mais le raccordement au réseau par France Télécom peut durer plusieurs semaines. La date officielle sera transmise par les services du conseil général et seulement eux. Nos relances seront donc insistantes un mois après la livraison du chantier.

Le dossier de l'Eurkel évolue favorablement avec la liquidation de l'entreprise propriétaire des parcelles. Un contact avec l'administrateur judiciaire en cours de nomination va nous permettre de proposer notre offre et de lever la créance hypothécaire du bien. Nous ne sommes au bout du tunnel mais nous distinguons une lueur annonciatrice du dénouement.

Lors de la réunion du 3 février du conseil municipal, nous avons approuvé le transfert de la compétence assainissement collectif à Pontivy Communauté. Ce dossier sera de nouveau abordé lors de la présentation du schéma directeur d'assainissement collectif en mars. Enfin, nous collectons le maximum de devis pour préparer les budgets primitifs 2011. Nous avons encore certainement trois réunions supplémentaires à effectuer en février pour aboutir au résultat final. La date du vote du budget est programmée le 22 mars. Nous vous proposons depuis le mois de mai 2010, la possibilité de consulter les délibérations du conseil sur le site communal. La présentation actuelle est chronologique. Ce n'est pas satisfaisant pour disposer de l'information recherchée. C'est pourquoi, nous devons améliorer deux points dès que possible : compléter les délibérations depuis le début du mandat et présenter un classement judicieux des délibérations actives pour fluidifier l'information.

Joël Marivain

## **VŒUX DU C C A S** (le dimanche 16 janvier 2011)

MESDAMES, MESSIEURS, chers amis

Sans déroger à nos habitudes l'année 2010 aura été une année de collaboration D'une part entre les membres du conseil municipal et du C C A S, et d'autre part avec les personnes malades ou nos parents âgés

Il est donc important de continuer à travailler en harmonie afin de les aider à surmonter leur souffrance et de garantir au maximum leur bien être

Au cours de l'année 2010, 17 familles ont bénéficiées de l'aide a domicile, 10 du portage des repas.

Quand à présence verte - 6 personnes en sont équipées.

D'ici la fin de l'année lors d'un repas ou d'une réunion, une présentation des nouveautés sera faite par « présence verte ». Je vous invite à venir nombreux car il est toujours mieux de prévenir que de guérir.

Depuis juin 2010 un service d'aide à domicile a été mis en place le week-end et les jours fériés pour les personnes les plus dépendantes, 3 familles en ont recours. Pour la journée de Noël nous avons réfléchi avec l'ensemble du conseil d'administration afin que cette journée là, les aides ménagères puissent fêter Noël en famille mais qu'également les personnes dépendantes soient entourées de leur proches.

Au nom de toute l'équipe j'adresse mes vœux les plus sincères aux aides ménagères, à notre corps de sapeur pompiers toujours prêt à intervenir, aux employés communaux, aux équipes enseignantes, que l'année 2011 soit pour vous et vos familles une année de bonheur

Je souhaite également mes vœux de réussite aux artisans, commerçants qui résident sur la commune ainsi qu'à tous nos agriculteurs.

A vous tous ici présents ainsi qu'à vos familles tous les membres du C C A S se joignent à moi pour vous souhaiter la plus belle des années. Nous espérons que les 365 jours à venir feront de 2011 une année de réussite et de partage. Une nouvelle année débute en laissant derrière elle sa petite sœur avec ses souvenirs, ses moments forts

Avant que Mr le maire prenne la parole, je voudrais pour ma part lui adresser au nom du de la municipalité, des membres du C C A S, et de tous les habitants de la commune mes meilleurs vœux pour 2011. Nous te souhaitons Joël, une année pleine de bonheur et de réussite pour toi même et pour tes proches

Nous espérons tous que 2011 sera une nouvelle année d'épanouissement.

**BONNE ANNEE 2011 ANNE MARIE KERDAL**

## Informations générales

### Etat civil

- avis de naissance :
  - GLOUX Andy                    24 janvier 2011
- avis de décès :
  - LE HEN François            19 mars 1934
  - MATECAT Angèle            5 mars 1927

### Club de Lecture

Le mercredi après midi de 14h30 à 15h30, les enfants de la commune sont invités au club de lecture. Venez découvrir. Rendez-vous à la garderie municipale.

### Club de l'âge d'or:

Après la démission de Jean Paul Le Sant, notre président, l'avenir de l'association était incertain, d'autant plus que 2 autres membres ne voulaient pas se représenter lors des élections du 1/3 sortant dont Jean Pierre Clément le trésorier.

Lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2011, une équipe avec 2 nouveaux membres a été constituée et lors d'une réunion le 17 janvier, le conseil d'administration a procédé à un vote pour l'attribution des différents postes.

Francis Guillory ne désirant plus la vice présidence, Geneviève Jéhanno renonçant au secrétariat, voici la composition du nouveau bureau:

- Présidente: Monique Kerguen
- vice-présidente et secrétaire: Denise Le Guilloux
- Secrétaire adjoint: Henri Blanchard
- Trésorière: Annie Le Dorze
- Trésorier adjoint: François Guillo
- Autres membres: Geneviève Jéhanno - Marcel Chapel - François Capitaine - Francis Guillory - Michel Le Dorze et Joël Bellec.

Les activités du club continueront comme auparavant mais, nous aimerions pouvoir créer d'autres animations.

La date du 20 mars 2011 ( jour des élections cantonales) avait été retenue pour notre repas annuel, seule activité permettant au club de maintenir des finances saines pour la poursuite des différentes animations. Cette date est maintenue.

Le gros problème est de trouver suffisamment de bénévoles pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Le club de l'âge d'or est la seule association qui ne peut pas demander à chacun de ses adhérents, un peu d'aide, étant donné l'âge élevé de certaines personnes.

Nous faisons donc, appel aux jeunes et moins jeunes qui désirent donner un peu de leur temps à leurs aînés pour que cette journée soit une réussite et que le club puisse continuer à fonctionner.

L'an dernier, nous avons, cruellement, manqué de personnel pour le service à table.

Les personnes qui sont prêtes à rendre service à notre association peuvent contacter Denise Le Guilloux au 02 97 38 37 54 ou par mail : marcel.leguilloux@orange.fr

Nous les en remercions.

Autres activités en mars 2011:

- Mercredi 9 à 14 H 30 salle des associations: après-midi jeux de cartes et de société
- Mardi 29 à 14 H 30 à la cantine: loto ouvert à tous.

### **Musique:**

Le jeudi 24 février à 18h30 venez apprécier la musique de chambre à la salle polyvalente de Kerfourn. Ce rendez vous est organisé par Pontivy communauté avec le conservatoire de musique de Pontivy. L'entrée est libre alors n'hésitez pas, petits et grands à venir découvrir et apprécier.

### **Chiens en divagation.**

Afin que chaque citoyen puisse se déplacer en toute sécurité sur notre commune, il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser leurs animaux libres sur les voies publiques. Ils causent une gêne envers les promeneurs, les cyclotouristes, les automobilistes.

## Changement date

La date du couscous des chasseurs a changé, il aura lieu **le samedi 12 mars 2011**.

## Manœuvre militaire

La 2<sup>ème</sup> bataillon de l'école militaire de Saint Cyr organise les exercices sur la commune du 14 au 25 février 2011

## Côtes et Nature 2011

### Plus de 100 sorties gratuites pour observer la nature de près...

Valoriser la biodiversité, permettre aux morbihannais de mieux connaître les richesses naturelles de leur territoire est un enjeu prioritaire du Conseil général. C'est pourquoi il organise, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'événement « Côtes et Nature » qui propose plus de 100 sorties animées et gratuites pour découvrir les plus beaux espaces naturels du Morbihan. Cette année, de nouveaux sites viennent enrichir le programme : Le domaine de Kerguéhennec à Bignan, le Jardin aux moines en forêt de Brocéliande, les bois et dunes de Kerver à Saint Gildas de Rhuys, le Marais de Suscinio ... Chauves-souris, oiseaux de bord de mer, libellules et papillons, loutres, biodiversité et urbanisme, les thèmes abordés lors des animations sont nombreux.

### Sorties enfants, suivez la coccinelle

Grande nouveauté 2011, des sorties prévues spécialement pour les enfants sont proposées. Activités ludiques, durée des animations adaptée, les enfants et leurs parents sont invités à découvrir la nature en famille.

### Sorties arbres remarquables

Les arbres remarquables représentent un patrimoine important à préserver, c'est pourquoi la Maison de la Consommation et de l'Environnement a souhaité réaliser un inventaire régional. En Morbihan, soutenu par le Département, c'est le CPIE Forêt de Brocéliande (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui s'est chargé de cet inventaire.

Après plusieurs années de travail et recherches sur cette thématique, le CPIE offre la possibilité de découvrir quelques spécimens uniques de part leur morphologie, leur âge, leur dimension, leur rareté...

**le programme complet de « Côtes et Nature » est à retrouver sur :** <http://www.morbihan.fr/agenda>

## Sécurité routière - Le guide du bon conducteur

### Installation dans le véhicule

- Avant de démarrer, réglez votre siège et vos rétroviseurs.
- Mettez votre ceinture de sécurité. À l'avant comme à l'arrière, c'est obligatoire.
- Installez vos enfants dans un dispositif adapté.

Jusqu'à l'âge de 10 ans, les enfants doivent être installés dans un siège homologué UE, adapté à leur âge, leur morphologie et leur poids :

Siège placé dos à la route de 0 à 10 kg

Siège baquet de 9 à 18 kg

Siège à réceptacle de 9 à 18 kg

Siège de 15 à 35 kg

Coussin rehausseur de 22 à 36 kg

Au cours d'un choc à 50 km/h, la poussée est telle, qu'un enfant de 20 kg se transforme en un projectile d'une demi-tonne s'il n'est pas maintenu par un système de sécurité adapté.

**Loi et sanctions.** Assurez-vous que tous vos passagers sont bien attachés. Vous êtes responsable des mineurs que vous transportez. Vous êtes passible d'une amende de 135 €\* pour chaque passager de moins de 18 ans non attaché. La ceinture de sécurité pour tous : 1 personne = 1 place = 1 ceinture.

